



ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'urbanisme et au titre de l'article L141-1 du Code de l'Environnement, dans un cadre départemental

Compte-rendu du Conseil d'Administration du samedi 13 novembre 2021

Début du C.A. 9h

Membres du CA présent(e)s : Maryse ARDITI, Paulette BARBE, Michel BERNARD, Philippe CAZAL, Dominique CLEMENT, Christian CREPEAU, Christine FASQUELLE, Jacqueline HUZAR, Serge PICAREL, Françoise RECAMIER, Christine ROQUES, Jean-Luc THIBAUT, Catherine VERGER-VIALA, Lucette ZELLER.

Membre du CA excusé(e)s : Christine BLANCHARD, Jean-Louis ESCUDIER.

Adhérents présent(e)s: Michel BERNARD, Christine FASQUELLE, Jacqueline HUZAR, Serge PICAREL.

➤ **Point sur les thématiques traitées par ECCLA depuis le dernier C.A. du 18/09/21** : Débat public éoliennes en mer, suivi Rec du Veyret, Jury citoyen éolien grand Narbonne, projet éolien Sigean, station d'épuration de Ferrals, ainsi que les commissions mensuelles : CDPENAF, CNDPS et CODERST.

- *Débat public éoliennes en mer* : La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) prévoit qu'en 2030, 40% de l'électricité provienne de sources renouvelables. Pour parvenir à cet objectif, la PPE prévoit d'attribuer en Méditerranée, en 2022, deux parcs éoliens flottants de 250MW chacun et leur raccordement, ainsi que, éventuellement, des extensions, chacune de 500MW, à partir de 2024. L'objectif est qu'il y ait au moins un site en LR et un site en PACA.

C'est l'ensemble de ce projet qui est soumis au débat public. <https://participons.debatpublic.fr/processes/eos> ECCLA a rendu un cahier d'acteur <https://www.eccla-asso.fr/30-10-21-cahier-dacteur-deccla-au-debat-public-sur-les-eoliennes-flottantes-en-mer/>

Aude Nature rappelle que les connaissances sur l'environnement sont très insuffisantes et que de nombreuses recherches sont lancées pour les compléter, en particulier sur les oiseaux et leur migration, le projet « Migralion », prévu pour une durée de 3 ans (nombreux naturalistes embarqués sur des bateaux équipés spécialement).

- *Projet du Rec du Veyret* : Le projet a été exposé en réunion publique le 6 juillet 2021 à Narbonne. Une bonne centaine de personnes étaient présentes à cette réunion : l'ensemble des élus de toutes les communes concernées, le SMDA (Syndicat Mixte du Delta de l'Aude) et le SMMAR (Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières) représentés par leurs élus, un public nombreux et plusieurs associations. Ce projet a pour but de protéger des inondations notamment Narbonne côté Espace Liberté et se décline en 4 opérations. C'est le 4^{ème} point, un barrage écréteur à Montredon, qui apparaît démesuré. Début novembre le maire de Montredon a organisé une réunion contradictoire, puis un vote citoyen qui a donné 92% d'opposants pour presque 40% de participation. ECCLA a fait un Communiqué de presse pour donner son avis. <https://www.eccla-asso.fr/29-09-2021-communiqu-deccla-sur-le-projet-du-rec-du-veyret/>

- *Jury citoyen éolien grand Narbonne* : Une opération d'interrogation du Grand Public sur l'impact éolien terrestre dans l'Aude a été menée par le Grand Narbonne, la DREAL et le PNR de la Narbonnaise. ECCLA y a été auditionnée : <https://www.eccla-asso.fr/5-6-11-2021-audition-deccla-au-jury-citoyen-sur-le-developpement-de-l-eolien-terrestre/>

- *Point sur les enquêtes publiques dans l'Aude. (concessions de plage)* : **RAPPEL** : Cette année 2021 va être une année record de demandes de renouvellement de concessions de plage arrivant à expiration faites par les communes à l'Etat. Elles seront suivies par un lot d'enquêtes publiques concernant les sous concessions demandées (dont une surréaliste ! à La Plagette à Leucate) ... Cet été, en effet, on a pu constater une affluence grandissante dans ces paillottes induisant sur fréquentation, nuisances olfactives et sonores (notamment à Leucate (Ginette, Biquet, Le Poulpe) et Gruissan. Une enquête publique a été effectuée sur la demande faite par Port La Nouvelle pour l'ensemble de ces plages. ECCLA y a déposé une contribution : <https://www.eccla-asso.fr/04-10-21-avis-deccla-concernant-lep-des-concessions-de-plages-naturelles-pln/>

Une autre va avoir lieu en novembre sur les projets de concessions sur la commune de Gruissan.

Présidente : Maryse Arditi - Secrétaire : Christine Roques

Tél. Fax : 04 68 41 75 78 Courriel : eccla@wanadoo.fr

170, av. de Bordeaux - 11100 Narbonne

Site internet : eccla-asso.fr

- *Parc photovoltaïque de Cuxac d'Aude* : Un projet de parc sur 6 hectares sous le parc éolien déjà existant. L'exploitant a demandé à nous rencontrer (Maryse et Lucette). Nous y avons appris que le projet n'était que de 3 ha, même si 6 ha sont enclos. ECCLA donne un avis réservé : <https://www.eccla-asso.fr/18-10-2021-avis-deccla-sur-le-projet-de-parc-photovoltaïque-a-cuxac-daude/>
- *Station d'épuration défectueuse à Ferrals des Corbières* : Un groupement de propriétaires nous informe et dénonce la pollution engendrée par une station d'épuration dans leur lotissement depuis 2017 à Ferrals-les-Corbières, suite aux travaux mal effectués par le lotisseur. Leur station d'épuration semble hors service. Actuellement à l'arrêt, les eaux usées ne sont pas traitées. Leurs rejets se font dans une décharge sauvage. ECCLA donne des pistes pour agir à ces plaignants qui par ailleurs ont déjà pris un avocat et engagé des démarches judiciaires à suivre.
- *Lotissement des Pléaïdes (anciennement dit Sainte Louise) à Narbonne* : ECCLA est interpellée une nouvelle fois par des riverains sur les pollutions présentes sur ces terrains d'anciennes usines. Pour rappel son avis donné lors de l'enquête publique en 2016 : <https://www.eccla-asso.fr/18-10-2021-avis-deccla-sur-le-projet-de-parc-photovoltaïque-a-cuxac-daude/> et <https://www.eccla-asso.fr/1406-bientot-logements-site-pollue-a-sainte-louise-narbonne/>
- *Observatoire ORANO* : Le 26/10, l'Observatoire a repris ses travaux pour arriver à programmer une séance avant la fin de l'année.
- *Les réunions mensuelles : CDPENAF, CNDPS et CODERST* se sont déroulées sans dossier « chaud » sauf pour la CDPENAF où a été présenté le projet de « Stratégie raisonnée de l'énergie photovoltaïque pour le département de l'Aude », puis ensuite le résultat de l'étude sur les « projets d'agri-photovoltaïque dans le département de l'Aude ».
- *CDESEI* : Dominique CLEMENT représente ECCLA au CDESI. 7 dossiers y sont présentés (élargissement de la piste de chasse à Ferrals ; Axat, aménagement des berges ; et enfin le projet de la Ganguise avec un aménagement touristique pour lequel ECCLA avait voté contre en CDPENAF.
- *Groupe Nature à la DDTM* : Présentation des enjeux et dispositions pour 2022. Il y est notamment évoqué le problème émergent de la « chasse photographique » en affût et du dérangement important qu'elle constitue pour la faune particulièrement sur le Grand Tétras.

➤ **Point sur les débats organisés avec ECCLA** : Les ENR dans l'Aude en janvier 2022, puis vers mai 2022 : « Qu'est-ce que c'est une plage ? »

- Au dernier CA, trois associations l'Université Populaire de la Narbonnaise, ECCLA et les Amis du Parc, vous avait invité le 24/01/22 à la présentation de la « *situation et des perspectives des énergies renouvelables dans l'Aude* » Mais, le Grand Narbonne et Le PNR ayant décliné !... leur participation à ce débat, ces 3 associations se voient dans l'obligation de réviser leur programmation et vous informeront dès qu'une autre possibilité aura été trouvée.
- ECCLA prévoit toujours d'organiser *un débat vers la fin du printemps 2022 sur la thématique de la plage* : quel est son fonctionnement et sa logique, sa biodiversité, son utilité, etc.

➤ **Point sur le fonctionnement du site Internet et de Facebook.**

- *Site Internet* : Il est toujours aussi actif avec entre une moyenne de 50 visiteurs journaliers qui y effectuent une moyenne de visites de 3 ou 4 pages. Le site va être remanié cet hiver afin de l'actualiser et de le rendre encore plus performant et attractif.
- *Facebook* : Il compte 253 « abonnés » et selon les « posts » qui y sont mis il peut avoir des centaines de « likes ». En nette progression donc...

Le Conseil d'Administration se termine à 12h.

Le prochain Conseil d'Administration se déroulera fin janvier, début février.

Le bureau d'ECCLA vous tiendra informé de sa date lorsqu'elle sera fixée.

Narbonne, le 29/11/21

La Secrétaire d'ECCLA, Christine Roques

